

Durée

2 jours soit 14 heures

Pour qui ?

Tout salarié non électricien travaillant au voisinage de l'électricité.

Objectifs

- Connaître le risque électrique,
- Savoir s'en protéger,
- Accomplir en sécurité les tâches fixées,
- Etre capable d'effectuer des manœuvres d'exploitation simple.

Sécurité

Programme

► Contexte réglementaire

Cadre réglementaire :

- Définitions risques et danger,
- Obligations de l'employeur et de l'employé et responsabilités de chacun,
- Manquement délibéré,
- Comment trouver les textes réglementaires et normes électriques ?

► Rappel des Notions d'électricité

Généralité de l'électricité et électricité statique, différence de potentiel avec mise à la terre, intensité, domaine de tension.

► Risque électrique

Différents types de risque : électrisation, électrocution, brûlure, incendie, explosion, Sensibilisation au risque électrique sous forme de questionnaires et vidéos.

► Moyens de prévention, secours

Normalisation : publication UTE C18 530,
Moyens de protections collectives et individuelles,
Prescriptions au personnel : consignes et procédures.

► Validation de la formation

Contrôle individuel des connaissances à l'issue de la formation. Une attestation de stage avec un avis d'habilitation sont adressés à l'employeur afin qu'il puisse délivrer un titre d'habilitation.

Moyens pédagogiques : Vidéo projection, Mise en pratique, Support pédagogique remis au stagiaire.